

## CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 03 juin 2022 à 21H00

### Présents :

Mmes LAURENT Anne, GENSSLER Édith, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,  
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFOUS  
Raymond,

Absents excusés : M. DUCOMMUN Frank, MERLIO Gwénaël, SERAN Loïc.

**Secrétaire de séance :** Mme LAURENT Anne.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu ESIT (école de Tarabel) effectué par Béatrice RACAUD et Matthieu ASSEMAT :

- Remplacement d'un Agent / contrat 25 h / semaine
- Contrat PEC / arrêt début juillet. A reconduire
- Gestion du personnel / titularisation, CDD 2 ans
- Devis toilettes
- Fusion des écoles (élémentaire et maternelle)
- Diagnostic / réparation suite à une fuite d'eau, coût 5 040 €
- Restitution suite à un Conseil des Enfants

### **Délibération ESIT N° 2022-14 Création d'un poste ATSEM**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste ATSEM à temps non complet pour 32 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de la catégorie C de la filière sociale au grade ATSEM PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE.

### **Délibération ESIT N° 2022-15 Création d'un poste d'adjoint technique**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création du poste d'Adjoint Technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à temps non complet pour 20 heures par semaine.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de la catégorie C de la filière technique au grade ADJOINT TECHNIQUE.

### **Délibération ESIT N° 2022-16 Actualisation chiffrage travaux toilettes école élémentaire – choix des entreprises**

Le montant estimé était de 42 690 € HT.

L'architecte a fait faire tous les devis pour effectuer ces travaux.

Il est nécessaire à présent de faire le choix des entreprises qui vont effectuer ce chantier.

Suite à la situation économique actuelle, le montant global de ces travaux a augmenté et s'élève maintenant à 44 996 € HT.

- |   |          |
|---|----------|
| • Lot 1 attribué à Plafond d'Oc           | 17 825 € |
| • Lot 2 Peinture Noguera                  | 2 700 €  |
| • Lot 3 Sol Souple Noguera                | 15 572 € |
| • Lot 4 Plomberie BPCP                    | 6 444 €  |
| • Lot 5 Electricité Service et Protection | 2 455 €  |

Une subvention est demandée. Pour rappeler, les frais d'architecte s'élèvent à 3 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux

## **Délibération ESIT N° 2022-17 – Fusion des 2 écoles (Élémentaire et Maternelle de Tarabel)**

La directrice de l'école maternelle ne souhaite plus occuper son poste de direction. Aucun enseignant postule pour ce poste. Lors du Conseil d'École, il a été proposé de fusionner les deux écoles (maternelle et élémentaire) pour la création d'un seul poste de directrice. La directrice de l'école élémentaire accepte et le conseil d'école a validé ce fonctionnement.

Le Conseil Municipal s'abstient à l'unanimité.

## **Délibération N° 2022-18 Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants**

Le Conseil Municipal vote à 7 voix pour et 1 abstention pour une publicité des actes par voie électronique sur le site internet de la Mairie.

## **Préparation du planning des Élections législatives du 12 et 19 juin 2022**

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00.  
Il y a 13 candidats pour la 10<sup>ème</sup> circonscription.

## **Compte rendu des réunions intercommunales, séance du 24 mai 2022**

- Vente des lots 1 et 2 de la ZAE Val de Saune II tranche 2 à la Société CIRTEM soit 5 930 m<sup>2</sup> pour un montant de 192 725 € HT. La société prévoit de créer 25 emplois pérennes s.
- Attribution du marché Travaux de voirie pour un montant de 4 507 813 € sur 3 ans, travaux de dégâts d'intempéries pour un montant de 600 000 € sur 3 ans, travaux de PATA (point à temps automatique) pour 300 000 € sur 3 ans, travaux d'assainissement pour 150 000 € Le marché est passé pour une durée de 12 mois à partir du 30 juin 2022 et renouvelable 2 fois 12 mois par tacite reconduction. C'est le Groupement EIFPAGE/CAZAL/NEROCAN qui a été choisi.
- Avenant marché 2020 Rénovation énergétique du siège de TDL (rappel pour un montant de 80 786.62 € HT), un changement de fournisseur engendre un coût supplémentaire de 6 820 € HT.
- Attribution du marché 2022 ravalement intérieur du Siège administratif pour un montant de 85 718 € TTC.

## **Questions diverses**

- Suivi de l'adressage du courrier aux administrés concernant le dispositif de numérotations et noms des rues.
- Réception d'un courrier du SDEHG sur les modalités d'une installation d'une borne de recharge électrique pour véhicules électriques.
- Pool routier, travaux voie Prasigaut 1ere tranche, rue des Pitchous et route des 4 vents réalisés par NEROCAN.
- Planning fauchage des voies communales, 1er passage prévu le 6 juillet 2022.
- Une consultation (légale) du médecin du travail doit être envisagée rapidement concernant l'employé communal ainsi qu'une réunion avec l'intéressé pour redéfinir le périmètre et la charge de travail en découlant.
- Relancer l'entreprise pour réparations afin que les cloches sonnent les heures et demi-heures.
- Finaliser le règlement du columbarium ainsi que la mise en œuvre du processus de reprise de concession.

La séance est levée à 22h15.